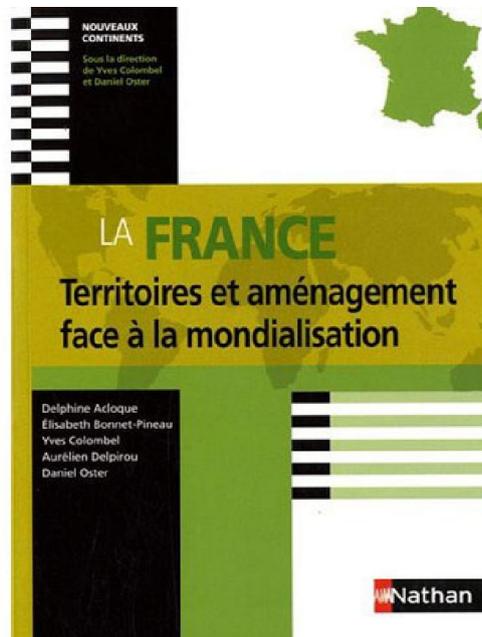


La France. Territoires et aménagement face à la mondialisation

Les cafés géo rencontrent un auteur, Daniel Oster, autour de l'ouvrage qu'il a co-dirigé avec Yves Colombel, *La France. Territoires et aménagement face à la mondialisation* (Nathan, 2011, 320 p.). (NDLR : Daniel Oster est un membre actif des Cafés géographiques)



Pourquoi un nouveau livre sur la France ?

Ce livre est d'abord le fruit d'une équipe de professeurs de classes préparatoires qui enseignent la géographie de la France depuis de nombreuses années. Constatant à la fois la rapidité des mutations du territoire français bousculé par la mondialisation et les évolutions importantes des pratiques de la géographie, ces professeurs ont ressenti le besoin de proposer **une synthèse qui rend compte de la complexité des dynamiques territoriales contemporaines de la France**. Les impacts de la mondialisation ne sont pas nouveaux mais évolutifs, le recul permet de mieux les percevoir aujourd'hui. Les équilibres géopolitiques, entre le local, le régional, le national et l'europpéen, sont aussi en rapide transformation. De ce fait, les hiérarchies territoriales bougent. Bref, la mise à jour d'ouvrages plus anciens n'est plus suffisante pour exprimer ces changements, de nouvelles synthèses s'imposent.

Les éditions Nathan ont publié ce travail dans la collection « Nouveaux continents » qui est construite selon une ligne éditoriale très précise : des manuels très complets ajoutent à une solide base factuelle, des introductions problématisées, des repères chronologiques, les définitions des termes clés, de nombreux schémas et cartes, des « zooms » offrant des éclairages précis sur des problématiques spécifiques. Tout en présentant une synthèse des enjeux contemporains du territoire français à différentes échelles, cet ouvrage, composé de quinze chapitres autonomes, peut également être utilisé pour faire le point sur un thème particulier comme les littoraux, les transports ou le développement durable. Un système de renvois permet au lecteur d'établir des passerelles entre les chapitres. Mais dans tous les cas, c'est une lecture résolument géographique qui donne le ton de l'ouvrage avec un souci constant de rechercher les implications spatiales de tel processus économique, de telle pratique sociétale ou encore de telle décision d'un acteur institutionnel ou privé.

Quelle place l'ouvrage accorde-t-il au rôle de la mondialisation dans les transformations du territoire français ?

Le processus de mondialisation est devenu depuis quelques décennies le facteur essentiel qui explique les dynamiques géographiques des territoires. Les territoires français n'y échappent pas. L'interdépendance des lieux, des économies et des sociétés à l'échelle planétaire hiérarchise les lieux à toutes les échelles. Si tous les territoires subissent les effets de la mondialisation, ils ne les éprouvent pas de la même façon, d'autant plus que d'autres forces et mesures cherchent à les influencer.

Lorsque l'on réfléchit aux dynamiques du territoire français depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la mondialisation croissante, dont la construction européenne forme une composante à la fois partielle et originale, modifie le contexte de l'économie avec des conséquences de plus en plus fortes (et douloureuses !) sur la nature et la localisation de l'appareil productif national. En même temps que la mondialisation, la fin des Trente Glorieuses, la mise en place de la décentralisation depuis trente ans et le caractère libéral croissant des mécanismes économiques et des décisions politiques se répercutent sur **les dynamiques territoriales, de plus en plus complexes et malaisées à appréhender**. Ainsi, la mondialisation fondée sur la compétition des territoires apparaît comme le facteur de compréhension majeur des disparités du territoire national, bien plus que la prégnance des héritages ou l'efficacité de la Politique d'aménagement du territoire qui existe maintenant depuis six décennies.

Depuis les années 1980, avec le déclin de l'emploi manufacturier et la tertiarisation, les métropoles concentrent l'essentiel des activités marchandes exportatrices et deviennent les principaux moteurs de la croissance. **Une France duale se dessine donc**. D'une part, les grands pôles urbains, insérés dans la compétition mondiale et par conséquent soumis aux aléas de la conjoncture. D'autre part, à côté de ces territoires-*leaders* de la performance productive, subsistent les territoires qui vivent surtout de la redistribution, notamment au Sud et à l'Ouest, à la fois caractérisés par une forte attractivité résidentielle et touristique et moins affectés par les crises industrielles. Ici, la source du dynamisme local provient des revenus du secteur public, de la consommation des résidents secondaires et des touristes.

Le phénomène de métropolisation, corollaire de la mondialisation, renforce le rôle de pivot des pôles urbains les mieux équipés. Plus précisément, il explique le renforcement sélectif de la domination parisienne, permettant à la capitale française de figurer dans le groupe restreint des villes mondiales, tandis que la consolidation des grandes villes des régions tend à améliorer leur position dans la hiérarchie des villes européennes. La concentration des emplois stratégiques dans ces grandes villes, le rôle moteur qui est le leur dans les dynamiques démographiques, le rôle des transports à grande vitesse dans la hiérarchisation du territoire sont autant d'aspects de cette métropolisation.

Un autre exemple des effets de la mondialisation : le recul de l'emploi industriel. Ce processus, inséparable de la nouvelle division internationale du travail mise en place par la mondialisation et l'émergence de nouvelles grandes puissances industrielles, est plus accentué dans notre pays que dans d'autres économies comparables (Allemagne, Italie). Le recul de l'emploi s'accompagne d'une profonde mutation sectorielle et géographique, traduisant l'adaptation de l'industrie française à la mondialisation. La géographie industrielle de la France est donc largement l'expression de ces bouleversements majeurs mais elle porte en même temps le poids des héritages d'une longue histoire industrielle.

Le sous-titre de l'ouvrage donne de l'importance à deux autres termes : « territoires » et « aménagement ». Pouvez-vous expliquer ce choix ?

Le terme « aménagement » souligne le parti pris de l'ouvrage d'insister sur la volonté des acteurs à différentes échelles de ne pas rester inertes face aux évolutions territoriales liées à la mondialisation. Certes, à l'échelle nationale, la politique d'aménagement du territoire a largement délaissé son objectif initial d'équité socio-spatiale pour mettre au premier plan des préoccupations de compétitivité et de développement durable. Mais cette réorientation n'empêche pas l'acteur

étatique de réfléchir à des mesures capables d'infléchir les dynamiques territoriales comme la politique des pôles de compétitivité lancée par la DATAR en 2004 avec l'objectif de promouvoir des espaces d'innovation susceptibles de concurrencer les grands « clusters » à l'échelle internationale. D'autre part, s'affirment depuis deux ou trois décennies d'autres acteurs de l'aménagement à l'échelle européenne ainsi qu'à l'échelle locale. Politiques transfrontalières et constitution progressive d'un réseau européen de transports, politiques d'intercommunalité et parcs naturels régionaux, en témoignent à l'évidence.

Quant au terme « territoire », il éclaire deux aspects essentiels de l'évolution de la géographie de la France. Le premier aspect est d'ordre épistémologique, il porte sur l'évolution de la discipline géographique. La géographie s'est d'abord intéressée au « milieu » en étudiant les rapports entre les sociétés et le milieu « naturel ». Puis elle a déplacé son centre d'intérêt principal vers l'« espace » pour aujourd'hui traiter des « territoires », définis comme des espaces géographiques appropriés par des sociétés : l'espace géographique, défini par des relations particulières entre un milieu naturel et une société, est alors approprié par un pouvoir politique et un système de représentations identitaires. Cette notion de territoire est indissolublement liée à la question des échelles. Réfléchir à la géographie de la France invite bien sûr à étudier le territoire national en présentant les caractères de son organisation et de ses dynamiques. Mais les échelles régionale et locale ne sauraient être omises. Un seul exemple souligne l'importance de ces dernières. Alors que les disparités territoriales se réduisent sur de nombreux plans (fécondité et mortalité, revenu par habitant, composition socioprofessionnelle, modes de vie et de consommation, etc.), les inégalités tendent au contraire à s'accroître aux échelles locales, particulièrement au sein des aires urbaines, en termes de croissance démographique, de composition sociale, d'activités économiques et de revenus. Ainsi, les agglomérations urbaines apparaissent de plus en plus comme des « villes à trois vitesses » pour reprendre l'expression du sociologue Jacques Donzelot, des villes où trois types de territoire urbain (la ville-centre embourgeoisée, le grand ensemble, l'espace périurbain) incarnent un véritable processus de séparation socio-spatiale.

N'était-il pas possible d'aborder plus largement les problématiques culturelles et géopolitiques dans un tel ouvrage ?

Longtemps, les problématiques environnementales et économiques ont prévalu dans les ouvrages traitant de la géographie de la France. Aujourd'hui, la réflexion environnementale s'est recentrée sur les questions des risques, des ressources et surtout de la durabilité. Quant à la réflexion économique et sociale, elle reste un axe essentiel des dynamiques territoriales. Mais à côté de ces aspects couramment traités, de nouvelles dimensions prennent de l'importance. Nous avons rappelé tout à l'heure les liens existant entre la notion de territoire et les représentations. C'est une des raisons pour lesquelles **les problématiques culturelles** sont dorénavant fréquemment abordées. Dans le cadre de la collection « Nouveaux continents » et des attentes d'un lectorat majoritairement étudiant, notre ouvrage est loin de faire l'impasse sur une approche qui montre comment la culture s'inscrit dans l'espace et comment celui-ci peut être vécu et imaginé par ses usagers. Ainsi, le chapitre sur la montagne rappelle comment la mise en tourisme de cet espace est né d'un nouveau regard porté par la société française et plus largement européenne, d'une curiosité qui s'est éveillée à partir des Lumières, pour des raisons philosophiques, scientifiques et thérapeutiques. De la même manière, le tourisme investit les littoraux français à partir du début du XIXe siècle parce que, là aussi, le regard sur ce qu'on appelait jusqu'alors le « territoire du vide » change : le triomphe des théories hygiénistes encourage la pratique des bains de mer et l'émergence d'une esthétique romantique contribue à magnifier la nature sauvage, par exemple celle des bords de mer. Un autre exemple d'enjeu culturel dans la réflexion sur les territoires : la gentrification ne peut être comprise sans insister sur la valeur symbolique croissante attribuée au patrimoine et la diversification de ce qui le constitue.

Les problématiques géopolitiques ne peuvent également être écartées d'une analyse géographique des territoires français. Rappelons que la géopolitique est l'étude des rivalités de

pouvoirs pour la conquête, le contrôle et la défense de territoires. Les enjeux géopolitiques sont abordés dans le chapitre sur l'insertion de la France en Europe et dans le monde (chapitre 2) mais aussi dans bien d'autres chapitres qui traitent du jeu des acteurs politiques et de leurs stratégies territoriales. Celles-ci peuvent déboucher sur de véritables conflits dans lesquels les acteurs de la société civile jouent un rôle croissant avec des comportements de type Nimby (Not in my backyard). Le projet controversé d'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes montre clairement que la question de l'aménagement longtemps monopolisée par l'Etat, auquel on associait les notions d'intérêt général et de bien public, est transférée en partie vers la société civile, désormais capable de se mobiliser pour la défense d'intérêts ou d'idéaux diversifiés.

Comment avez-vous choisi les études de cas qui illustrent les quinze chapitres ?

Plus d'une cinquantaine de « zooms » répartis entre les quinze chapitres du livre illustre la réflexion en proposant **des études de cas à différentes échelles**. Parfois, il s'agit de faire comprendre une notion, un phénomène ou une méthode. Ainsi, lorsque Laurent Davezies souligne l'importance de l' « économie résidentielle » (l'INSEE retenant pour sa part l'expression équivalente d' « économie présenteielle ») comme facteur explicatif des mutations territoriales, une étude de cas se charge d'approfondir cette sphère économique dont le lien avec la mondialisation est pour le moins ténu (voir chapitre 1). Un autre exemple : la nouvelle méthode de recensement de la population française définie par la loi du 27 février 2002. Ce « recensement rénové » qui intègre la technique du sondage fait l'objet d'un « zoom » permettant de comprendre sa réalisation et sa fiabilité. Dans d'autres cas, des encadrés cherchent à illustrer des politiques, des mutations territoriales ou des aménagements. Ainsi, le « zoom » sur la métropole bordelaise souligne les caractéristiques d'une « ville à trois vitesses » telles que Jacques Donzelot les décrit dans son article de la revue *Esprit*. De la même manière, le « zoom » sur Courchevel étudie un exemple concret de station de troisième génération réalisée en montagne dans les années 1960 et 1970.

La richesse et la diversité de l'illustration graphique au fil des pages (cartes, croquis, anamorphoses... en quadrichromie) constituent sans aucun doute un point fort de l'ouvrage...

Différentes échelles sont sollicitées, différents types de carte sont proposés. Des cartes informatives sur des aspects plus ou moins précis abordent des thèmes diversifiés : les territoires de protection de la nature, la densité de la population, les types espaces industriels régionaux, etc. D'autres productions, plus ambitieuses, intègrent des cartes de synthèse qui cherchent à combiner une riche information et une réflexion problématisée sur de grandes questions. Dans cette catégorie : la carte de l'aménagement du territoire au début des années 1990, la carte des espaces ruraux, la carte des espaces touristiques, etc. Toute cette illustration graphique apporte une aide incontestable à la compréhension des phénomènes géographiques analysés dans l'ouvrage.

Propos recueillis par Olivier Milhaud